

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc

Les quais, cales et perrés du port du Légué (Saint-Brieuc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133764
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ports de Bretagne
Auteur(s) du dossier : Erwana L'Haridon
Copyright(s) : (c) Région Bretagne

Désignation

Dénomination : quai, mur de soutènement, chemin de halage
Aires d'études : Bretagne
Localisations :
Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc

Historique

Avant 1750, "on n'y voyait ni quai, ni cale, ni chemin commode pour s'y rendre. Une vase infecte et bourbeuse couvrait le sentier qui y conduisait. Et la mer dans les grandes marées inondait les maisons et les magasins. » (mémoire de la communauté de ville de Saint-Brieuc, signé du greffier Le Normand, 9 juillet 1787, archives municipales de Saint-Brieuc). La canalisation du Gouët et l'aménagement portuaire vont de pair. Entre 1752 et 1762, 53 000 livres sont accordées par les Etats de Bretagne pour les travaux de désenvasement et la construction d'un quai.

Le quai d'Aiguillon et ses deux cales (actuellement Quai Péri) :

Premiers ouvrages portuaires du port de Saint-Brieuc, leurs constructions sont projetées sur le plan de l'ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison en 1756. Situé devant le lieu-dit Le Légué, face au grenier à sel et autres lieux d'échanges commerciaux, le quai est implanté en limite nord du chenal à marée basse. En limite est, il s'implante pour partie sur une souille naturelle formée du ruisseau du bois de la violette. Une aire de carénage et une cale de construction s'y implantent par la suite. Ce premier quai permet de protéger les maisons des conséquences des grandes marées mais aussi de créer un espace dédié aux chargements, déchargements et stockage de marchandises (toiles ; blé) et de pêches. Pensé aussi comme de l'aménagement urbain, deux reposoirs (bancs) sont implantés de part et d'autre du quai. Celui situé en aval a été détruit lors du comblement de l'aire de carénage.

La première pierre est posée en 1758 par le duc d'Aiguillon et l'évêque de Saint-Brieuc. Alors que le chantier a commencé, l'ingénieur Magin estime que la pente des cales doit être modifiée (délibération du 12 juillet 1758). Les travaux se terminent en 1767.

L'inondation de 1773 endommage le quai et les cales. Des réparations sont apportées en 1778. L'accès au quai est facilité depuis 1774 grâce à l'ouverture de la partie aval du chenal. Le conseil d'Etat du roi estime que "les commodités augmentent tous les jours, par les travaux que la ville y a fait faire" (14 mars 1776, De Sartine), faisant ainsi du port du Légué "un des plus sûr de la province". En 1780, des travaux sont de nouveau jugés nécessaires par l'ingénieur Perroud. La même année, la communauté de ville de Saint-Brieuc indique "l'accroissement du commerce et la multiplicité des bâtiments ont rendu le quai et les cales absolument insuffisants, les navires qui y abordent se trouvent souvent à triple rang ; ils sont obligés ou de décharger leur cargaison les uns sur les autres ou d'attendre leur rang pour décharger. On sait combien les retardements ou la moindre station sont dispendieux et préjudiciable au commerce".

L'ingénieur Piou fils, constate que "les murs et quais du port du Légué se dégradent journellement, des voies d'eau altèrent la solidité des ouvrages, on peut craindre la destruction totale sous peu alors qu'ils exigent des sommes exorbitantes à cause des assignats" (3 floréal III).

Quai Chanoine Guinard :

L'assèchement du lit du Gouët, pour la création d'un nouveau chenal, entraîne la constitution de terre-plein, ce qui induit une modification des axes de circulation entre Saint-Brieuc et le Légué ; l'objectif étant de permettre un accès terrestre direct au quai d'Aiguillon. Ce point était prévu par Chocat de Grandmaison en 1756, les remblais issus des travaux du chemin neuf (1755-1756) ayant permis de créer un terre-plein (identifié comme levée de terre sur le plan). Le quai est construit en 1824 (ou entre 1821 et 1829) dans le cadre de nouveaux travaux réalisés par l'ingénieur Lecor.

Quai de Nemours :

Situé à en aval du quai d'Aiguillon, il est construit en 1840 (100 m) puis allongé de 200 m en 1844 selon le projet de l'ingénieur Lalanne (1837). Le comblement du bassin de carénage a lieu en 1911 formant l'actuelle place de la Résistance.

Quais du pont-tournant (rive droite et gauche) : La construction du bassin à flot justifie l'implantation d'un pont pour traverser le Gouët sans avoir à aller jusqu'au pont de pierre. L'emplacement choisi nécessite de créer des culées, puis des quais, pour accueillir le pont-tournant construit en 1893.

Quai Lambert, puis quai de Saint-Brieuc, puis quai Armez :

Le projet d'un quai rive droite avec cale-débarcadère est approuvé le 7 juin 1786. Financé par la communauté de ville de Saint-Brieuc, par les Etats de Bretagne et par une souscription auprès des briochins, la première pierre du quai est posée par le contrôleur général des finances, M. Lambert, à qui on donne le nom au nouveau quai. Une allée d'arbres, expression de l'urbanisme des 18e et 19e siècle, est plantée le long du quai dont les travaux ne sont terminés qu'en l'An III. Cette promenade disparaît en 1864. L'ingénieur Jacques Piou établit un projet de développement de la zone par la création de cales de déchargement, de construction et de carénage. Sur un [plan](#) daté du 18 thermidor An IV, on y voit différentes parcelles qui doivent être loties par le négociant Sébert. On peut noter les noms de rues et quais propre à la période révolutionnaire : rue de la Fraternité, de la Convention, de la Révolution.

En 1821, un nouveau projet, proposé par l'ingénieur Lecor, complète le système de quais jugé alors comme ébauché et peu satisfaisant. Le quai actuel est construit en 1824 (ou entre 1821 et 1829) en maçonnerie pierre de taille et pierre sèche, et est bétonné pour partie en 1970. Il accueille une zone de carénage, qui par marée haute permet au navire de manœuvrer entre les deux rives depuis le bassin de carénage situé au lieu-dit Le Légué ; le nom d'évitage est toujours utilisé. La section du quai Armez, qui un temps fut dénommée quai de Rohannec'h, a été construite en 1846, soutenant ainsi un espace acquis par polderisation suite à la canalisation de la rivière.

Le **quai Surcouf** (1847) est un élément structurel et fonctionnel du [bassin à flot](#). Une partie du quai est actuellement dédiée au commerce, une autre à la réparation navale. Le nom "quai Surcouf" a été attribué à la route qui mène au port de Commerce du 21e siècle.

Quai ville-Gillette :

Construit en 1974, il est dédié à l'activité des sabliers qui était très importante au Légué jusqu'aux années 1990 avec, entre autres, l'entreprise CARBO-CENTRE et le Ferlas, sablier emblématique de cette activité. Durant plusieurs décennies l'activité était concentrée sur le quai Armez. On pouvait voir aussi des tas de sable et de maërl sur les quais côté Plérin.

Les quais, cale et jetée de Cesson ont été construits au début du 21e siècle.

Les chemins de halage, essentiels pour permettre aux navires d'arriver ou de partir du port, sont créés et améliorés dès le 18e siècle jusqu'en 1844.

Période(s) principale(s) : 18e siècle, 19e siècle, 20e siècle

Description

Description de l'amont vers l'aval du port à flot :

Rive gauche :

Quai Péri ou Chanoine Guinard : mur poids en maçonnerie ; 397 m de long

Quai d'Aiguillon, actuellement pour partie nommé Gabriel Péri : mur poids en maçonnerie en pierre de taille et moellons ; bollards et organeaux ; 100 m de long et 7 m de large ; revêtement bitume.

--**Cales amont et aval du quai** : massif poids en maçonnerie ; cale pavée ; reprise de maçonnerie cale amont ; mise en œuvre des maçonneries différentes entre les deux cales ; 5, 90 m de large.

Quai de Nemours : mur poids maçonné et pierres sèches ; maçonneries différentes ; 220 m.

Quai du pont-tournant (rive droite et gauche) : mur poids, quai maçonné, pierre sèche et pierre de taille ; escalier ; 90 m de long. A usage de quai et culée du pont ; côté Saint-Brieuc, effondrement en 1934 : travaux reprise du profil du perré par mise en œuvre d'une carapace en béton cyclopéen au-dessus du perré en pierre sèche.

Quai à bestiaux : mur poids en maçonnerie ; pierre sèche et couronnement en pierre de taille ; 100 m.

Perré Alphonse Le Bail : soutènement de la route ; mur poids en maçonnerie, pierre sèche ; mur écran en béton armé ; 220 m (ancienne bitte d'amarrage en contre bas)

Rive droite :

Quai Armez : maçonné puis bétonné, couronné de pierres de taille ; 337 m.

Quai de l'évitage et cale : mur poids en maçonnerie, pierre sèche, pierre de taille, béton ; 100 m.

Quai et perrés de Saint-Brieuc : quai poids en maçonnerie pierre sèche et pierre de taille, perré maçonné (pierre sèche), talus ; 230 m de long

Quai de Rohannec'h : mur poids en maçonnerie pierre sèche, complément en béton armé, couronnement en pierre de taille et béton armé localement ; 118 m de long
(béton en 1924)

Quais du pont tournant, sur les deux rives : culée du pont ; 90 m

Avant-port :

A l'exception du quai de la Ville-Gillette (béton sur pieux ; 120 m de long ; 18 m de large), les berges de l'avant-port depuis la passerelle-déversoir vers la pointe de l'Aigle sont constituées de perrés en pierre sèche, parfois de moellons jointoyés ou de cordon d'enrochement. Ces ouvrages permettent le soutènement des berges, des terre-plein et des routes. Certains sont dotés d'escaliers pour accéder à l'estran. Rive droite, essentiellement des perrés constitués de pierre sèche soutenant berges, routes et ancien chemin de halage. Une cale en béton entre les enrochements permet d'accéder à la grève. Les quai, cale et jetée dites de Cesson (béton armé) sont les ouvrages portuaires du port de commerce implanté sur un polder situé à l'Ouest de l'embouchure.

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon ; granite, pierre de taille ; béton

Typologies :

Décompte des œuvres : étudiées 14

Un port fonctionnel, un paysage culturel

La construction des quais, cales et perrés du port du Légué a contribué à créer un paysage portuaire et urbain qui n'a cessé d'évoluer sur quatre siècles.

Pour qu'un port demeure un outil économique en activité, il convient d'adapter ses ouvrages et infrastructures aux conditions de navigation (chemins de halage pour la navigation à voile), à la hausse des tirants d'eau et des tonnages ainsi qu'à la forme des coques des navires (hauteurs des quais ; appontement). Le lien terre-mer, compris comme l'accessibilité à la terre depuis la mer ou à la mer depuis la terre, est différent selon qu'il s'agisse de navires de commerce, de bateaux de plaisance ou de bateaux de pêche : cales, escaliers et pontons répondent à cet enjeu. Quant aux perrés, non seulement ils soutiennent le chemin de halage mais ils permettent surtout et avant tout de soutenir des berges dont l'effondrement entraverait l'accès au port. Ces ouvrages s'inscrivent dans des usages et une chronologie.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Notice Port du Légué-Saint-Brieuc**
M. Pelaud, ingénieur des Ponts et Chaussées. Notice Port du Légué-Saint-Brieuc, in Ports maritimes de la France, tome 3, imprimerie nationale, Paris, 1878
- **Construction quais et chemin de halage, port du Légué, 1843**
Construction quais et chemin de halage, port du Légué, 1843
Archives départementales des Côtes-d'Armor : S Supp 109

Documents figurés

- **Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756**
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C_FI_2396_01_02_01, Plan du Légué à mer basse près de Saint-Brieuc. Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FI_2396_01_02
- **Plan des cales et maisons à construire pour former le nouveau port**
Plan des cales et maisons à construire pour former le nouveau port, ingénieur Piou, 18 thermidor An 4.
Archives municipales de Saint-Brieuc : 5 Fi 199

Liens web

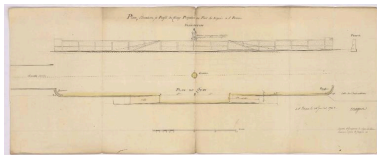
- Animation vidéo présentant l'évolution du port du Légué : <https://sites.google.com/view/histoiremaritimedulegue/articles/1%C3%A9volution-du-port/animation>
- L'exploitation du maërl au Légué : <https://sites.google.com/view/histoiremaritimedulegue/articles/carbo-centre>

- Entreprise Carbo-centre : <https://sites.google.com/view/histoiremaritimedulegue/articles/carbo-centre>

Illustrations



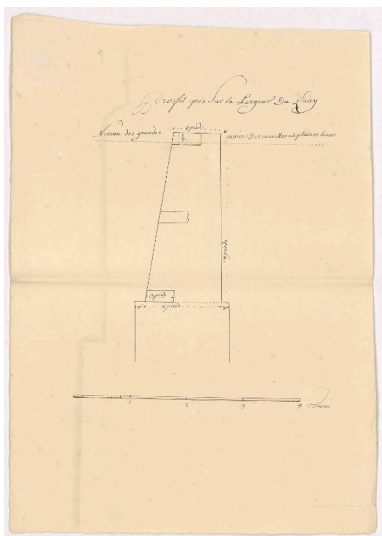
Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756
Phot. Chocat de Grandmaison
IVR53_20252210672NUCA



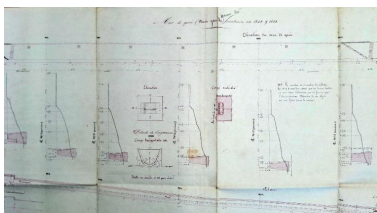
Plan, élévation, et profil du quay projeté au port du Légué à Saint-Brieuc par Chocat de Grandmaison, 1757.
Phot. Chocat de Grandmaison, Phot. Magin
IVR53_20252210675NUCA



Projet de quay dans le port de Légué, Chocat de Grandmaison, 1756.
Autr. Daniel Chocat de Grandmaison, Phot. Auteur inconnu
IVR53_20252210674NUCA



Projet de construction d'un quay au port de Légué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay, 1757.
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20252210676NUCA



Plan du mur exécuté en 1843 1844 (quai de Nemours)
Repro. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210353NUCA



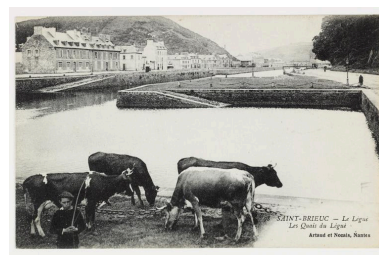
Cadastre de 1847, section D : les quais actuels sont construits
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20252210685NUCA



Cale et aire de carénage du port du Légué vers 1895
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20262210071NUCA



Carte postale, Le Légué, aire d'évitage et sa cale
Repro. Auteur inconnu
IVR53_20262210069NUCA



Carte postale, Saint-Brieuc, Le Légué, aire d'évitage et sa cale, Artaud et Nozais, Nantes
Repro. Auteur inconnu
IVR53_20262210070NUCA



Le pont de pierre dans son environnement urbain et portuaire
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200266NUCA



L'ancien quai d'Aiguillon : sa valeur patrimoniale est peu perçue entre bâtiments commerciaux et pontons
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200625NUCA



Ancien quai d'Aiguillon et le "Grand Léjon"
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200626NUCA



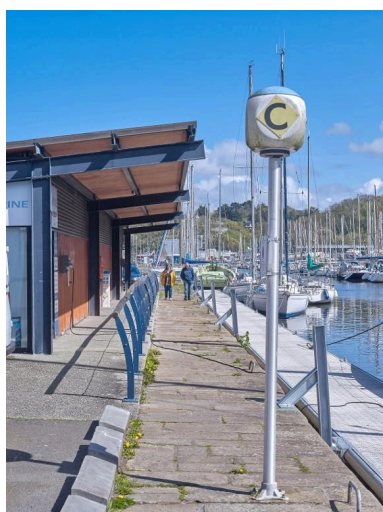
Le Grand Léjon, réplique d'un lougre, amarré à l'ancien quai d'Aiguillon
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200241NUCA



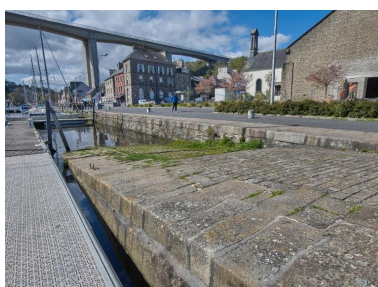
Quai anciennement dénomé d'Aiguillon, plus ancien ouvrage portuaire du port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200245NUCA



Bitte d'amarage sur le quai d'Aiguillon
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200246NUCA



Quai anciennement dénomé d'Aiguillon, plus ancien ouvrage portuaire du port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200248NUCA



Quai et cale anciennement dénomés d'Aiguillon, plus anciens ouvrages portuaires du port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200249NUCA



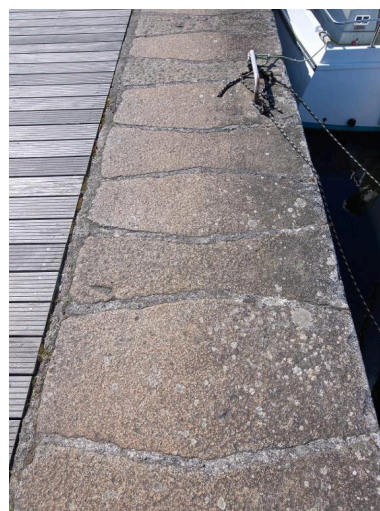
Détails de maçonnerie de la cale du quai d'Aiguillon
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210301NUCA



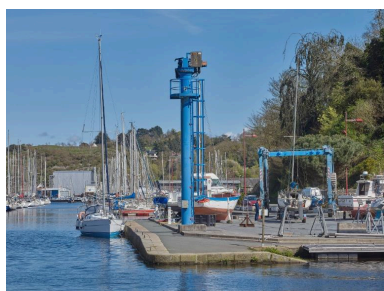
Quai et cale anciennement dénomés d'Aiguillon, plus anciens ouvrages portuaires du port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200250NUCA



Quai et cale anciennement dénomés d'Aiguillon, plus anciens ouvrages portuaires du port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200251NUCA



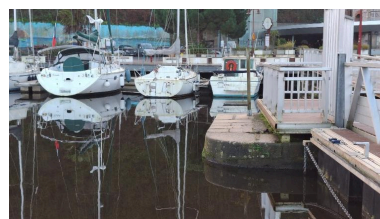
Appareillage du quai Armez :
taille asymétrique des pierres de
taille pour renforcer son calage
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200263NUCA



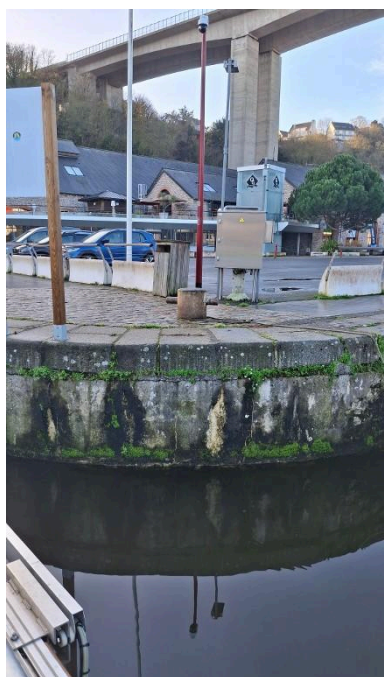
Ancien bassin d'évitage et
zone actuelle de carénage avec
son système de levage (grue)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200272NUCA



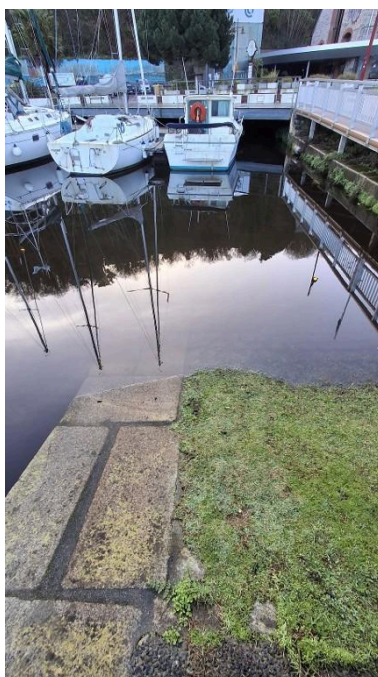
Ancienne aire d'évitage
et ancien gril de carénage
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210291NUCA



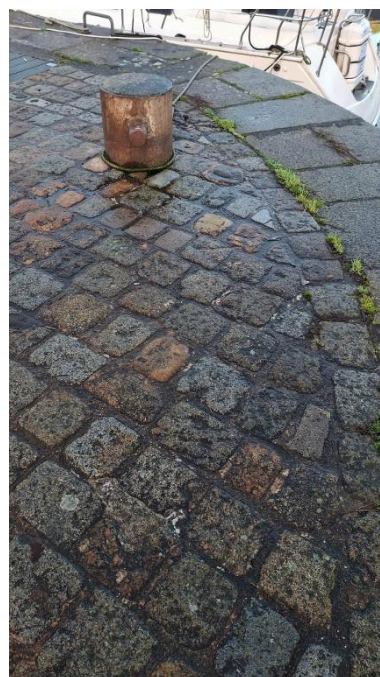
Vue de la maçonnerie de la
partie haute de l'ancienne cale
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210290NUCA



Détails de maçonnerie de
l'ancienne aire d'évitage



L'ancienne cale de l'aire d'évitage
Phot. Erwana L'Haridon



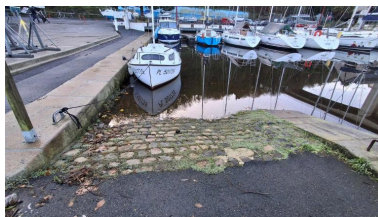
Détails de maçonnerie de
l'ancienne aire d'évitage

Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20252210713NUCA



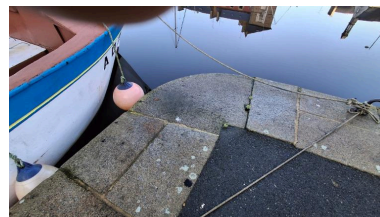
Détails de maçonnerie de
l'ancienne aire d'évitage
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20252210712NUCA

IVR53_20262210292NUCA

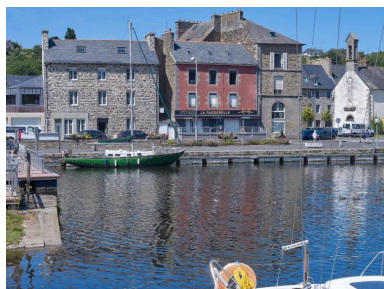


L'ancienne cale de l'aire d'évitage
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210293NUCA

Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20252210714NUCA



Maçonnerie de
l'ancienne aire d'évitage
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210294NUCA



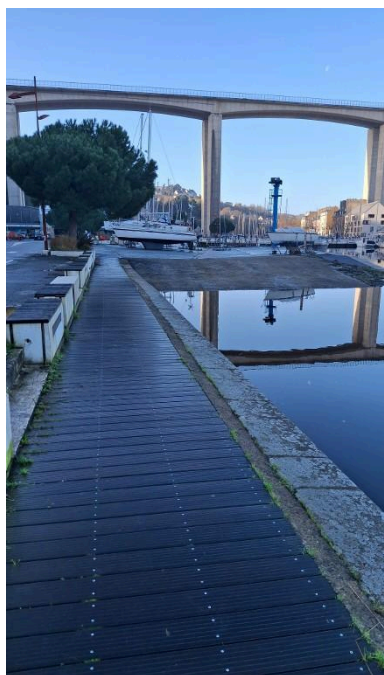
Quai Chanoine Guinard
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200627NUCA



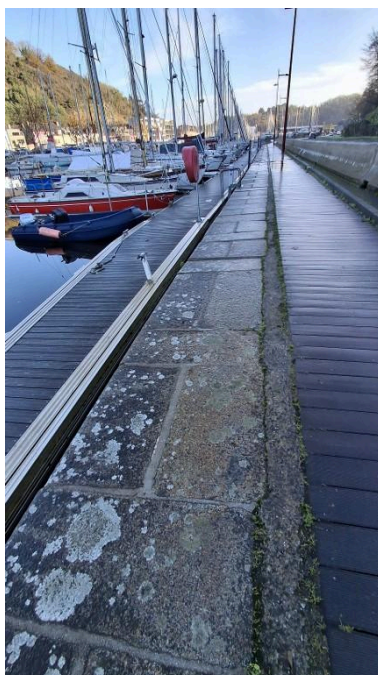
Quai Alphonse Le Bail
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200525NUCA



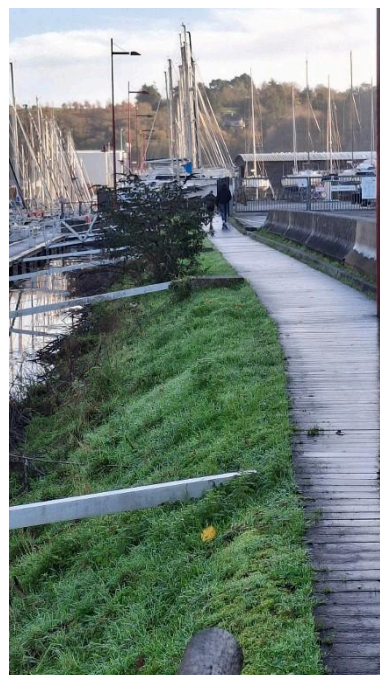
Quai Armez
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210295NUCA



Cale du quai Armez
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210296NUCA



Aménagement du quai Armez
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210297NUCA



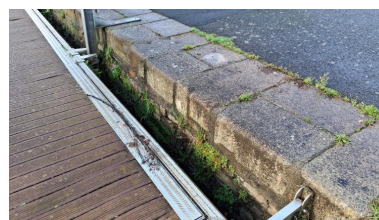
Pontons du port de plaisance
sur les berges du quai Armez
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210298NUCA



Maçonnerie des quais
 Phot. Erwana L'Haridon
 IVR53_20262210299NUCA



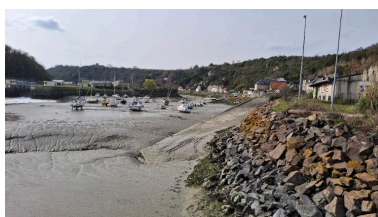
Escaliers du quai situé
 rue Adolphe Le Bail
 Phot. Erwana L'Haridon
 IVR53_20262210300NUCA



Jonction entre ponton
 et quai maçonné
 Phot. Erwana L'Haridon
 IVR53_20262210302NUCA



Le quai à sable de la Ville-Gillette
 Phot. Erwana L'Haridon
 IVR53_20262210305NUCA



Cale et enrochement de la Ville-
 Gillette et zone de mouillage
 Phot. Erwana L'Haridon
 IVR53_20262210306NUCA



Vue de l'avant-port depuis
 le quai de la Ville-Gillette
 Phot. Erwana L'Haridon
 IVR53_20262210307NUCA



Réutilisation des bittes
 d'amarrage du chemin de halage
 pour le sentier des oiseaux
 Phot. Erwana L'Haridon
 IVR53_20262210303NUCA



Perrés de la rive droite, avant-port



Avant-port à marré basse, vue
 générale des perrés du Quai Surcouf
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20262200192NUCA

Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20262210304NUCA



Avant-port, perrés du Quai Surcouf
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200194NUCA



De l'estran au perré
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20262200193NUCA

Dossiers liés

Édifices repérés et/ou étudiés :

Banc public, quai Gabriel Péri (Plérin-sur-Mer) (IA22013697) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plérin, le Légué, quai Gabriel Péri

Le site portuaire de Saint-Brieuc-Le Légué (Saint-Brieuc, Plérin) TRAVAIL EN COURS (IA22133762) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Le Légué

Auteur(s) du dossier : Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756

Référence du document reproduit :

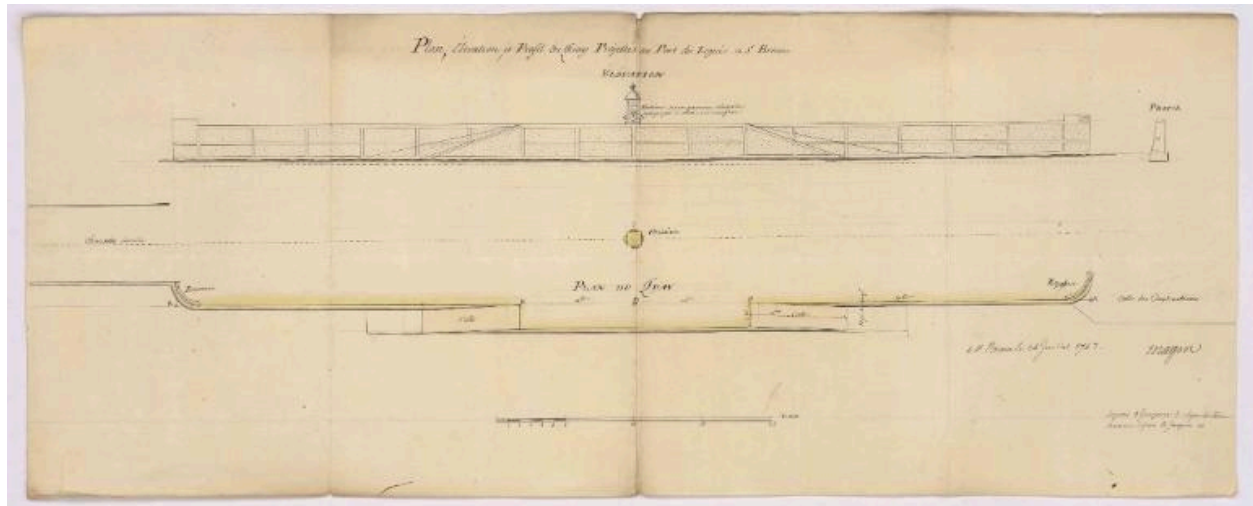
- **Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756**
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C_FI_2396_01_02_01, Plan du Legué à mer basse près de Saint-Brieuc. Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Legué et d'une route entre Saint-Brieuc et Legué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FI_2396_01_02

IVR53_20252210672NUCA

Auteur de l'illustration : Chocat de Grandmaison

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, élévation, et profil du quay projeté au port du Légué à Saint-Brieuc par Chocat de Grandmaison, 1757.

Référence du document reproduit :

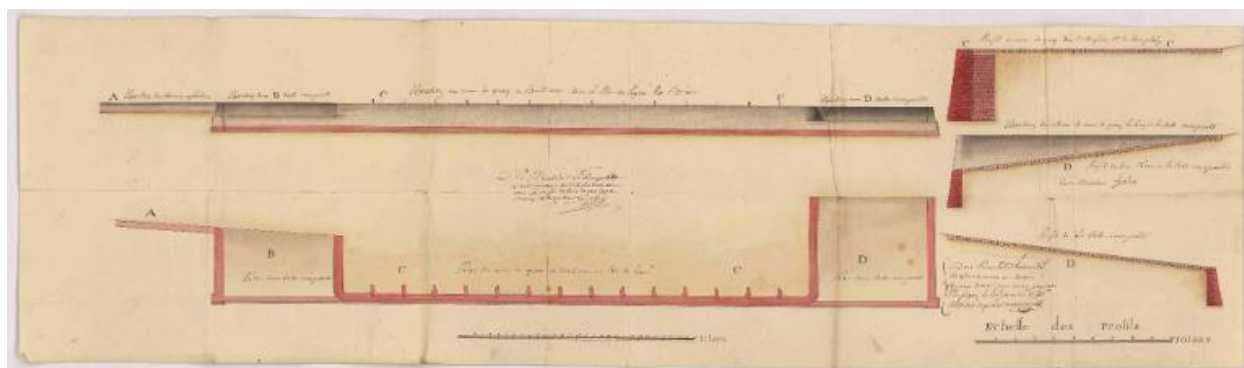
- **Plan, élévation, et profil du quay projeté au port du Légué à Saint-Brieuc, 1757.**
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2396 (4) Plan, élévation, et profil du quay projeté au port du Légué à Saint-Brieuc, 1757.
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FI_2396_04

IVR53_20252210675NUCA

Auteur de l'illustration : Chocat de Grandmaison, Auteur de l'illustration : Magin

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de quai dans le port de Legué, Chocat de Grandmaison, 1756.

Référence du document reproduit :

- **Projet de quai dans le port de Legué.**
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2396 (2), Projet de quai dans le port de Legué, Plan visé par Fortin, entrepreneur, et par Lebret, Intendant de Bretagne, 1756.
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FI_2396_02

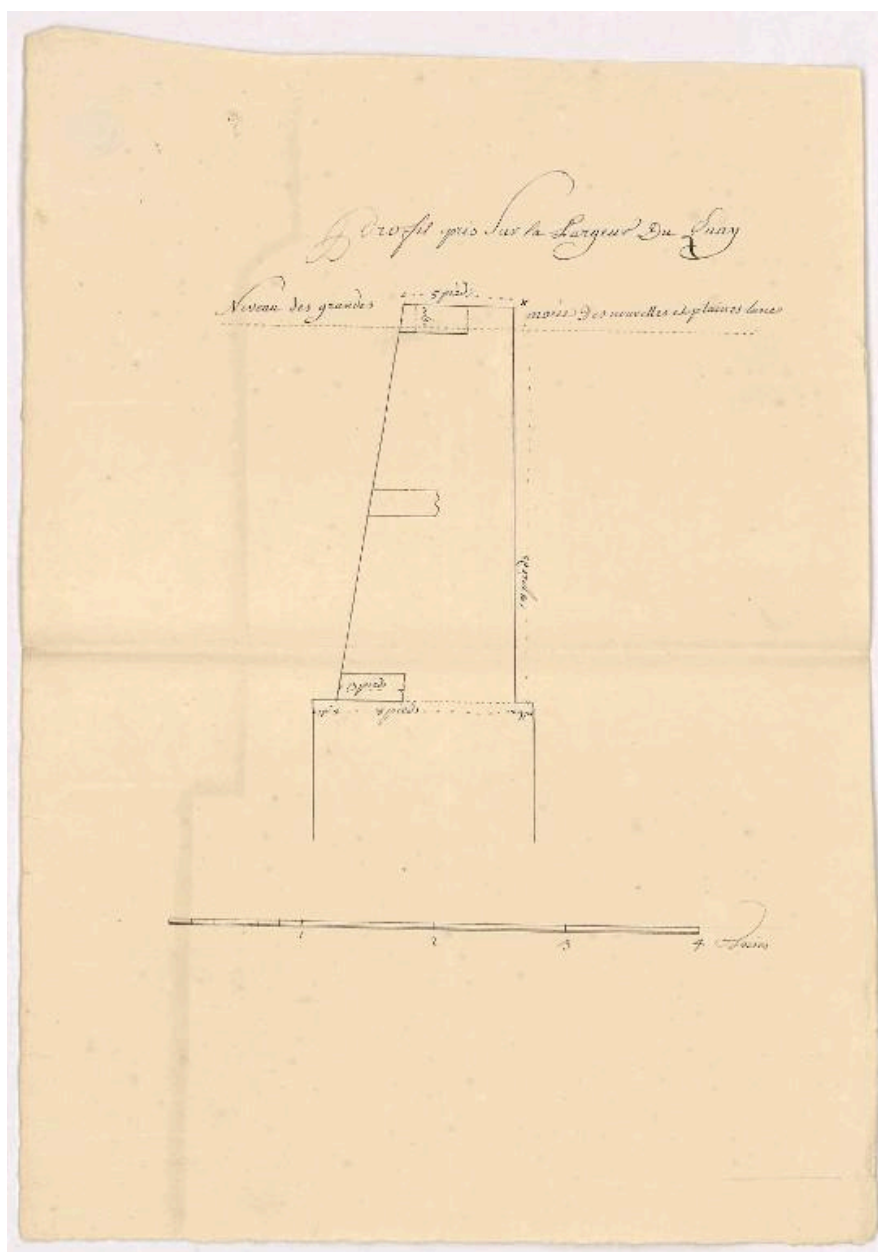
IVR53_20252210674NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Daniel Chocat de Grandmaison

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de construction d'un quai au port de Legué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay, 1757.

Référence du document reproduit :

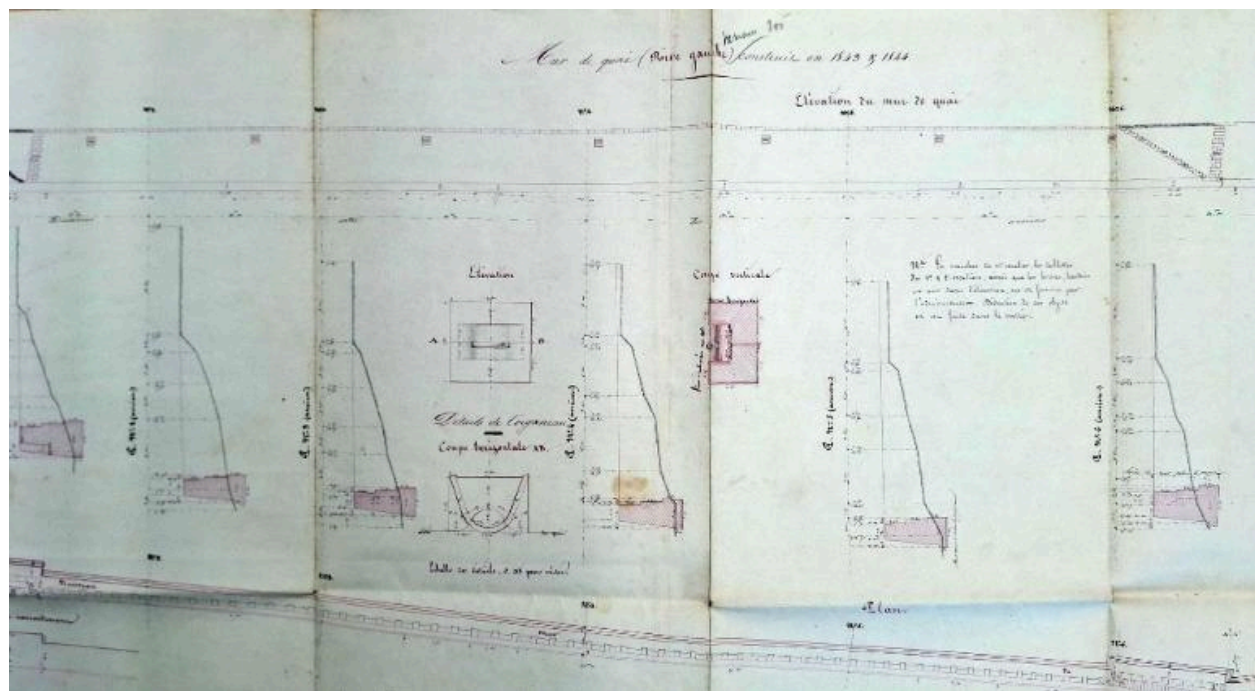
- **Projet de construction d'un quai au port de Legué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay.**
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2396_5, Projet de construction d'un quai au port de Legué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay, 1757.
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 2396_5

IVR53_20252210676NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du mur exécuté en 1843 1844 (quai de Nemours)

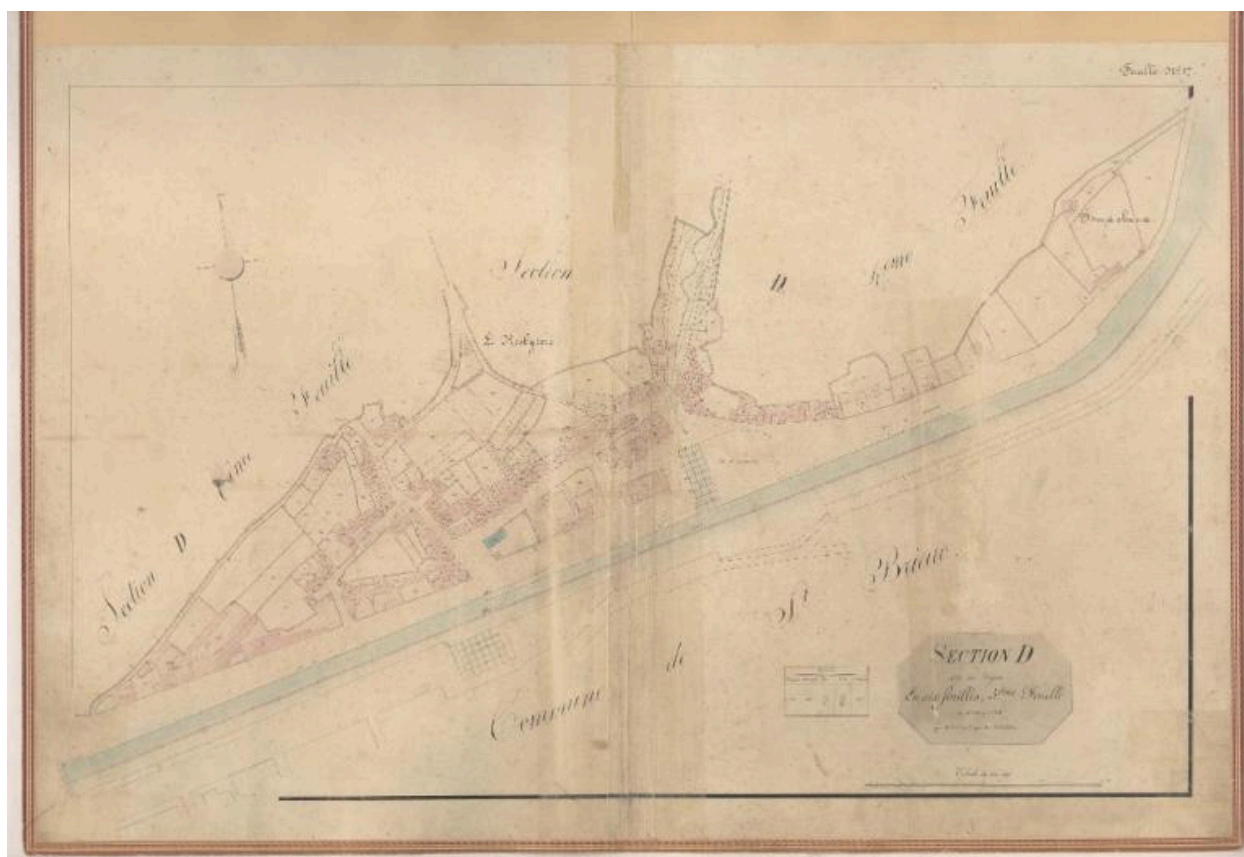
IVR53_20262210353NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastré de 1847, section D : les quais actuels sont construits

Référence du document reproduit :

- **Cadastré de 1847 de Plérin, section D, détail (3P192_18)**
Cadastré de 1847 de Plérin, section D, détail (3P192_18)
Archives départementales des Côtes-d'Armor : 3P192_18

IVR53_20252210685NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Archives départementales des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cale et aire de carénage du port du Légué vers 1895

Référence du document reproduit :

- **Le Légué, aire de carénage et chantier naval**
Photographie, Le Légué, aire de carénage et chantier naval
Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_2021-7-1_a

IVR53_20262210071NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale, Le Légué, aire d'évitage et sa cale

Référence du document reproduit :

- **Le port du Légué**
Carte postale, Le port du Légué
Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-980-35-2-U

IVR53_20262210069NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Auteur inconnu

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale, Saint-Brieuc, Le Légué, aire d'évitage et sa cale, Artaud et Nozais, Nantes

Référence du document reproduit :

- **Les quais du Légué**
Carte postale, Saint-Brieuc, Les quais du Légué, Artaud et Nozais, Nantes
Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-993-133-1736-U

IVR53_20262210070NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Auteur inconnu

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pont de pierre dans son environnement urbain et portuaire

IVR53_20262200266NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien quai d'Aiguillon : sa valeur patrimoniale est peu perçue entre bâtiments commerciaux et pontons

IVR53_20262200625NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien quai d'Aiguillon et le "Grand Léjon"

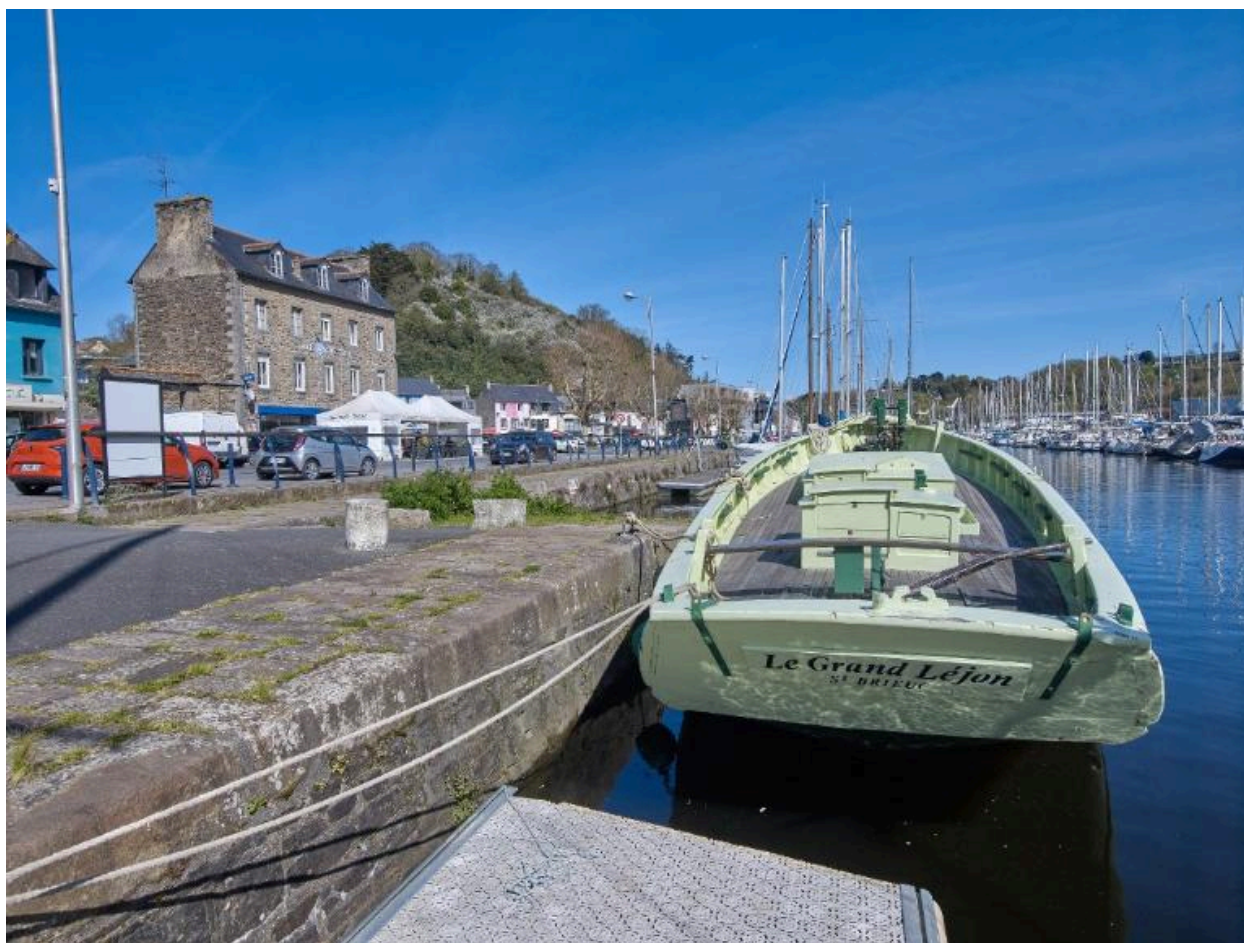
IVR53_20262200626NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Grand Léjon, réplique d'un lougre, amarré à l'ancien quai d'Aiguillon

IVR53_20262200241NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai anciennement dénomé d'Aiguillon, plus ancien ouvrage portuaire du port du Légué

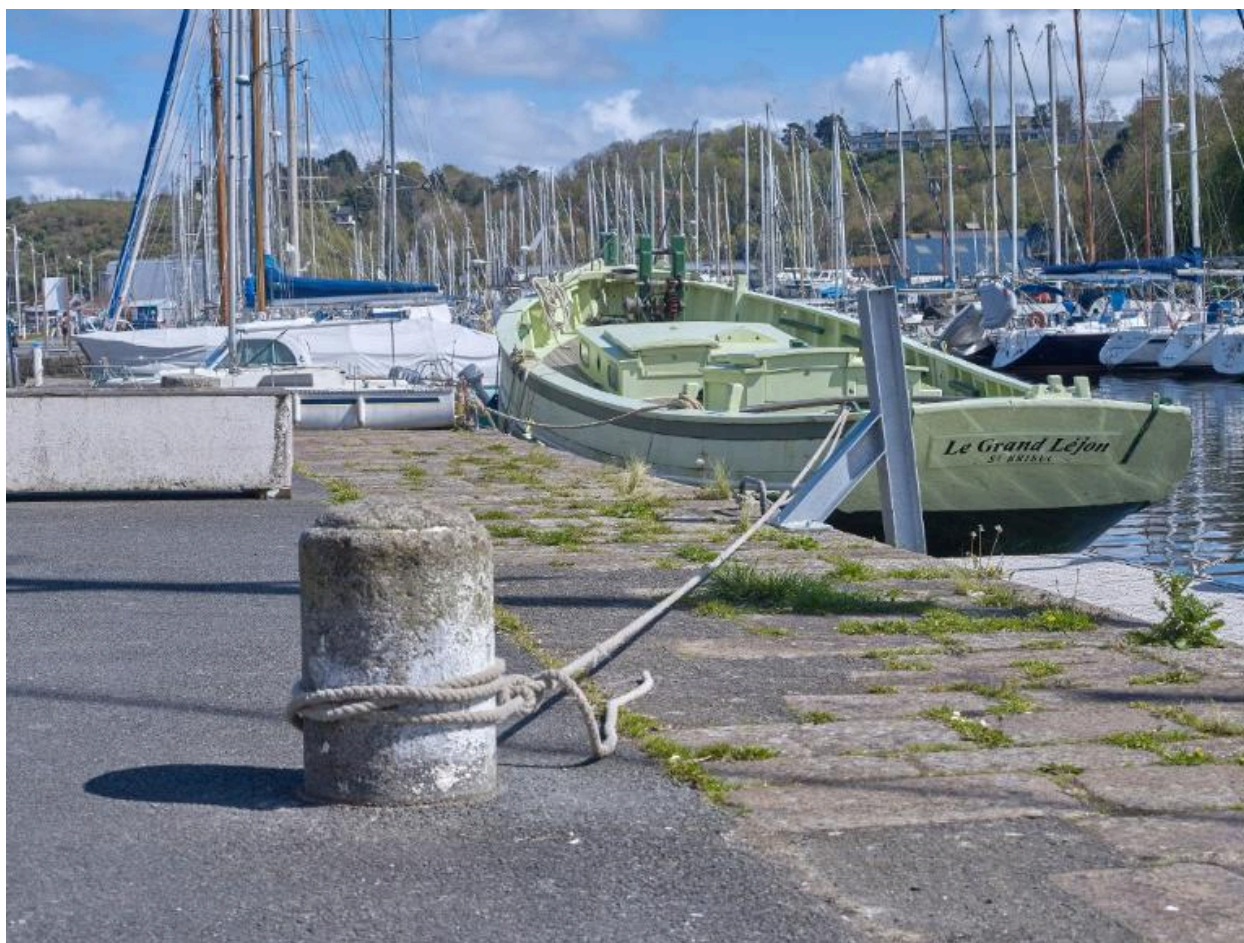
IVR53_20262200245NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bitte d'amarage sur le quai d'Aiguillon

IVR53_20262200246NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai anciennement dénomé d'Aiguillon, plus ancien ouvrage portuaire du port du Légué

IVR53_20262200248NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai et cale anciennement dénomés d'Aiguillon, plus anciens ouvrages portuaires du port du Légué

IVR53_20262200249NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détails de maçonnerie de la cale du quai d'Aiguillon

IVR53_20262210301NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai et cale anciennement dénomés d'Aiguillon, plus anciens ouvrages portuaires du port du Légué

IVR53_20262200250NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai et cale anciennement dénomés d'Aiguillon, plus anciens ouvrages portuaires du port du Légué

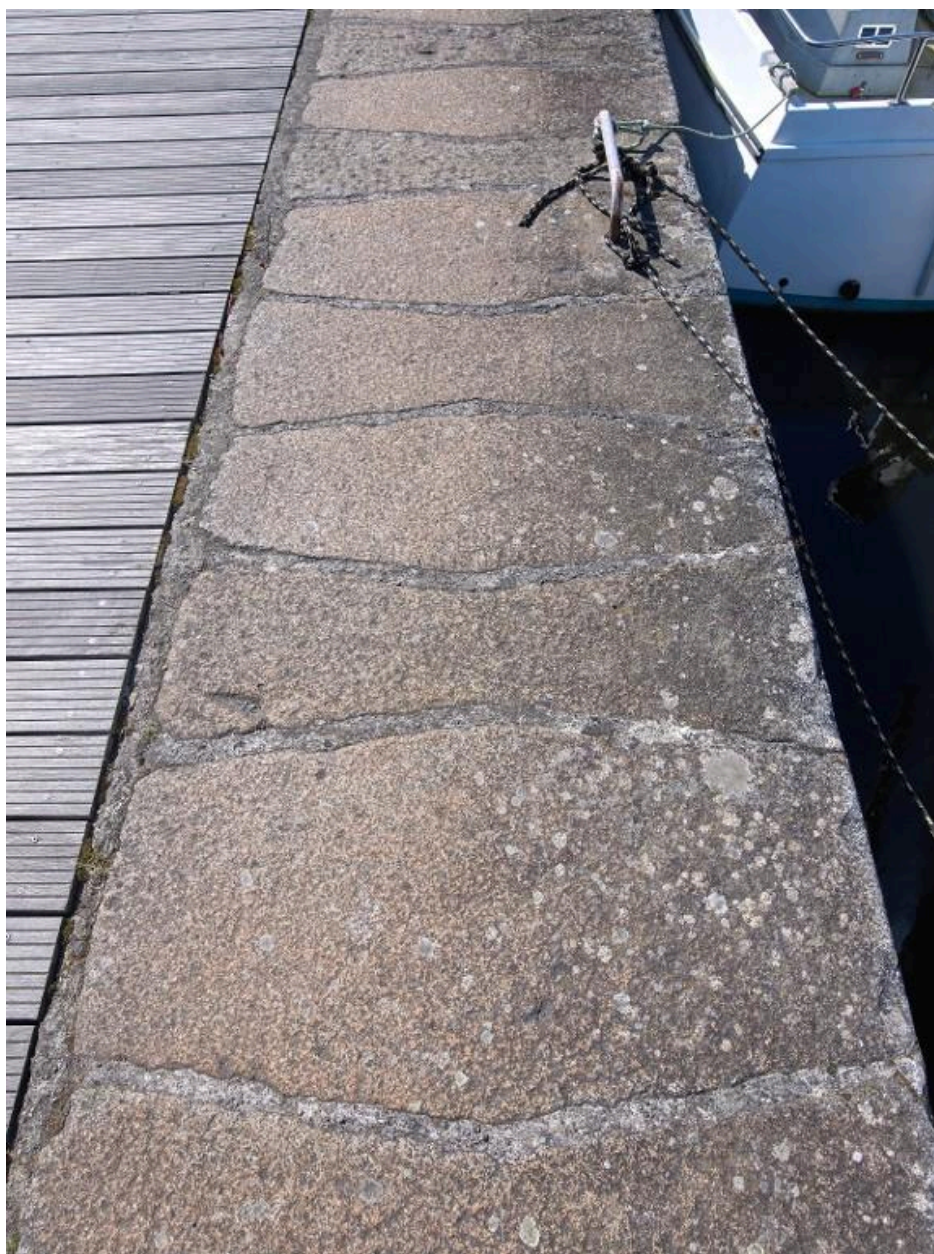
IVR53_20262200251NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appareillage du quai Armez : taille asymétrique des pierres de taille pour renforcer son calage

IVR53_20262200263NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien bassin d'évitage et zone actuelle de carénage avec son système de levage (grue)

IVR53_20262200272NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne aire d'évitage et ancien gril de carénage

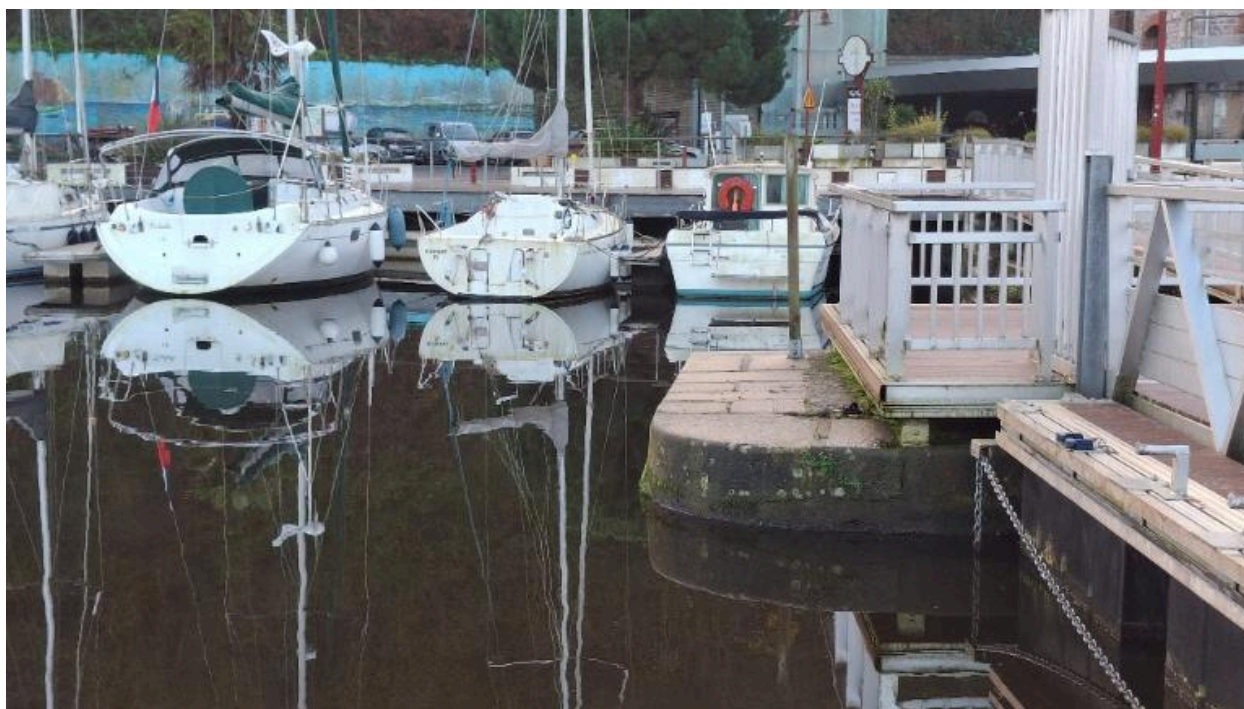
IVR53_20262210291NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maçonnerie de la partie haute de l'ancienne cale

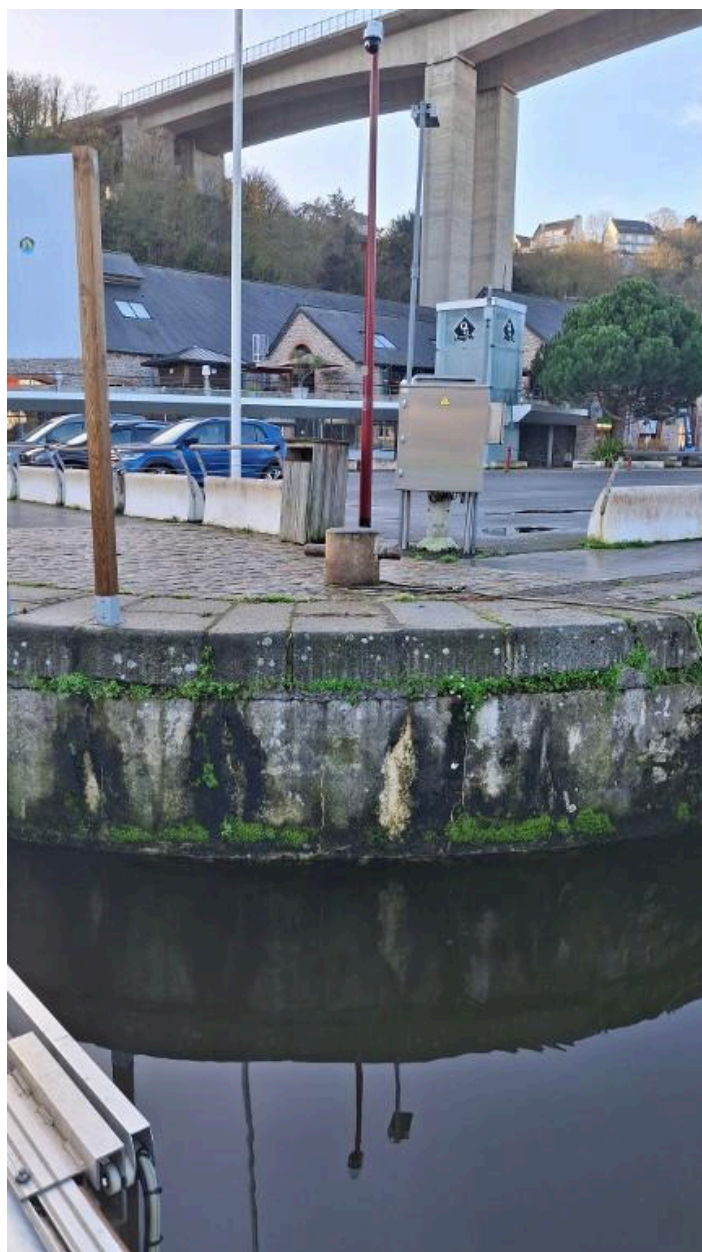
IVR53_20262210290NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détails de maçonnerie de l'ancienne aire d'évitage

IVR53_20252210713NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancienne cale de l'aire d'évitage

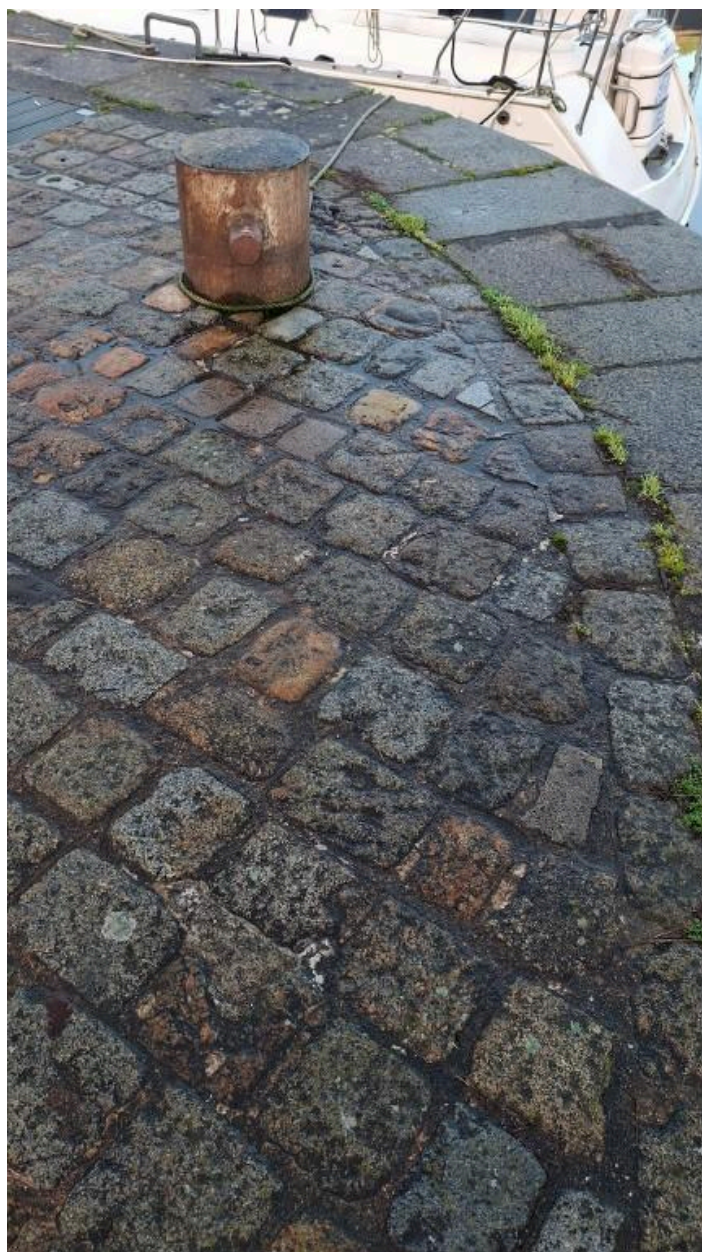
IVR53_20262210292NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détails de maçonnerie de l'ancienne aire d'évitage

IVR53_20252210714NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détails de maçonnerie de l'ancienne aire d'évitage

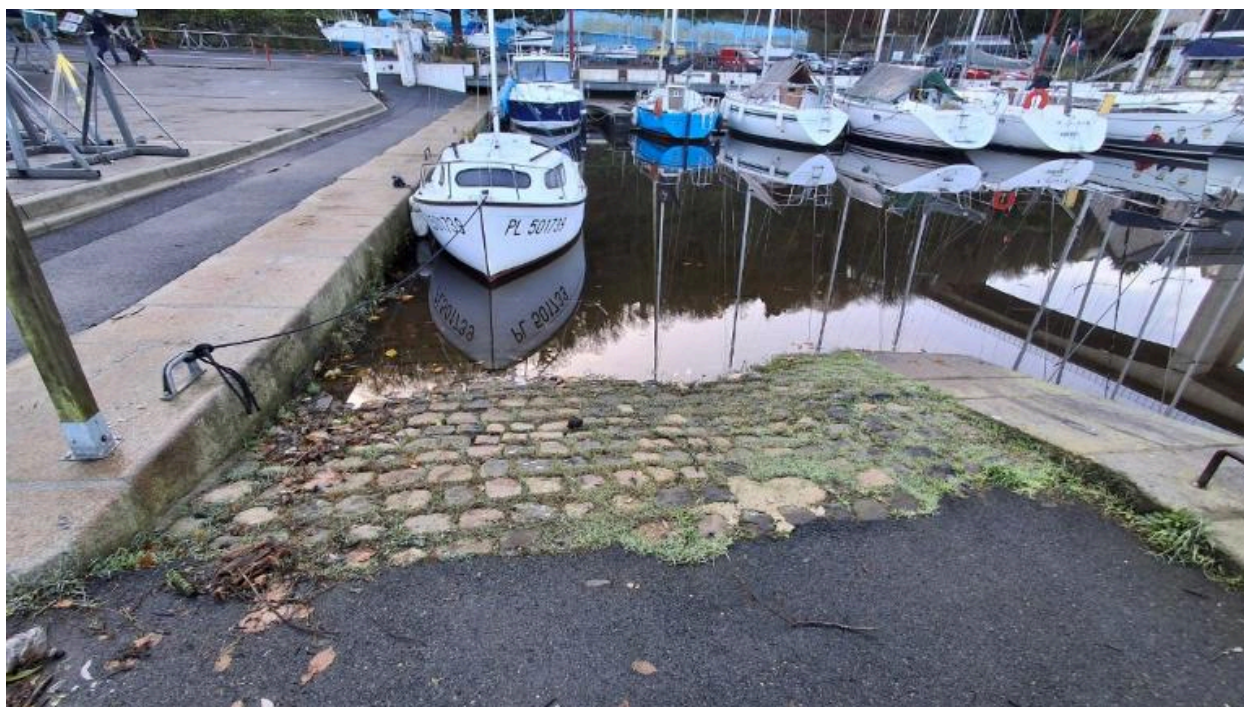
IVR53_20252210712NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancienne cale de l'aire d'évitage

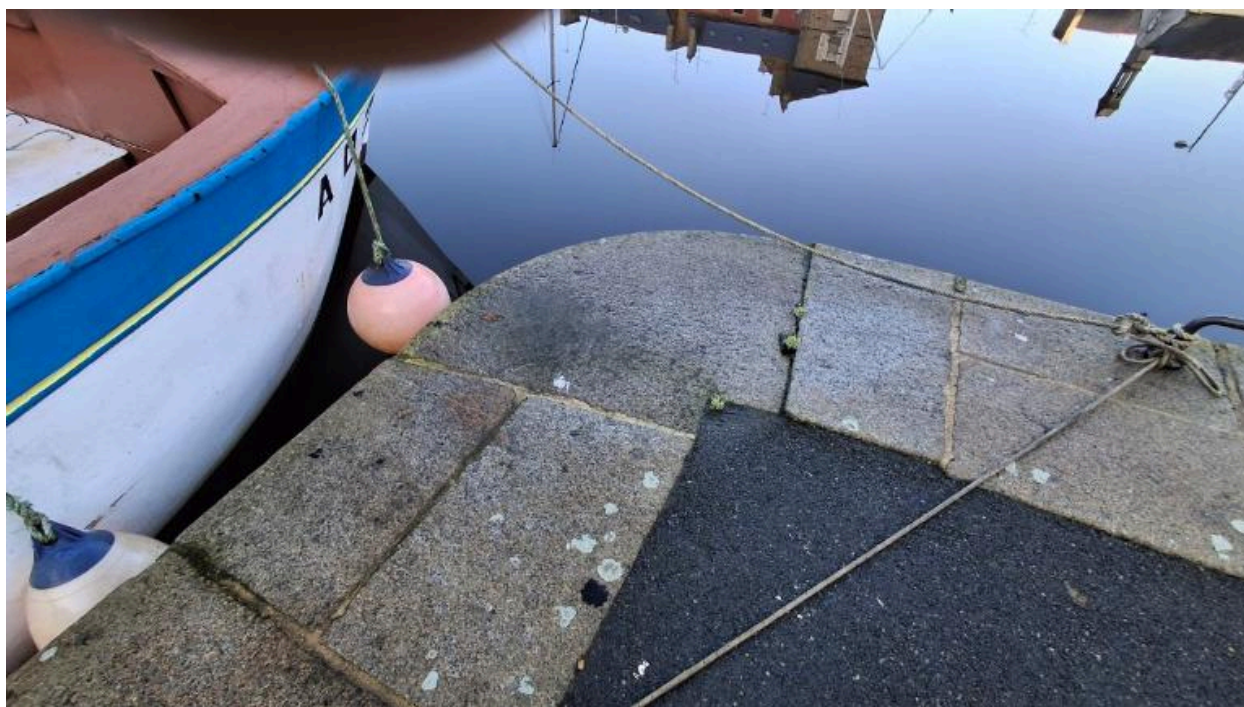
IVR53_20262210293NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maçonnerie de l'ancienne aire d'évitage

IVR53_20262210294NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai Chanoine Guinard

IVR53_20262200627NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai Alphonse Le Bail

IVR53_20262200525NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai Armez

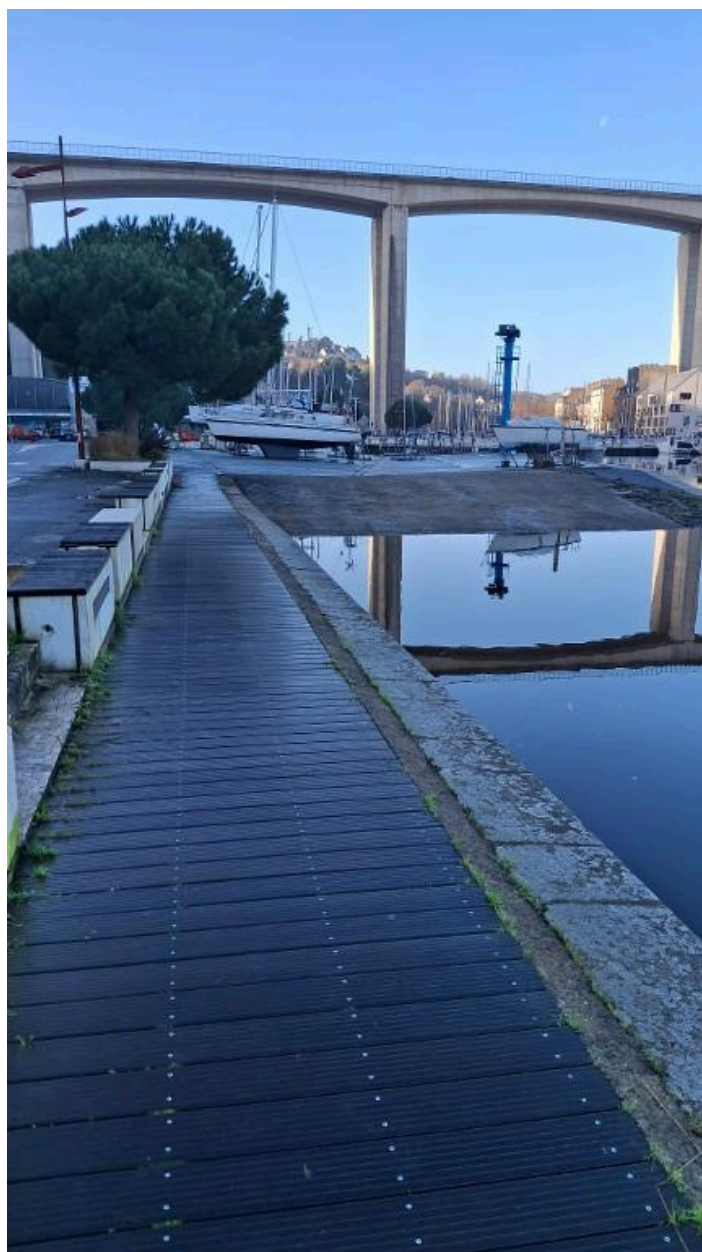
IVR53_20262210295NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cale du quai Armez

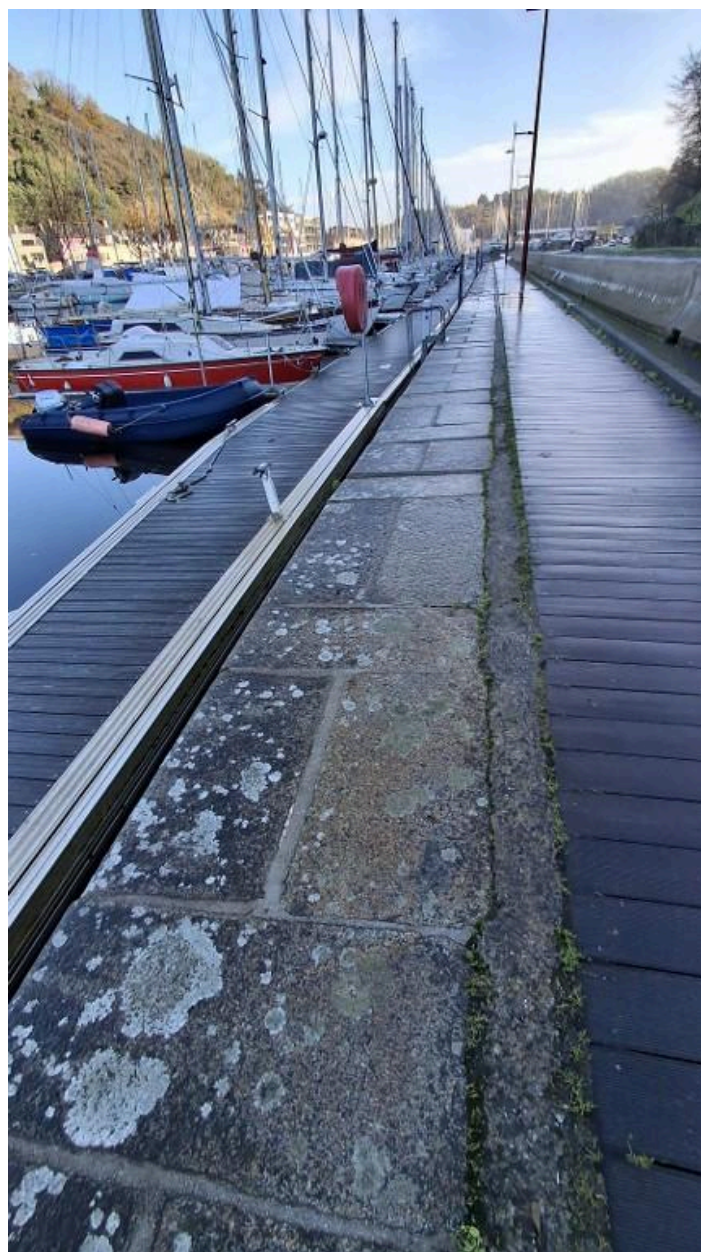
IVR53_20262210296NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aménagement du quai Armez

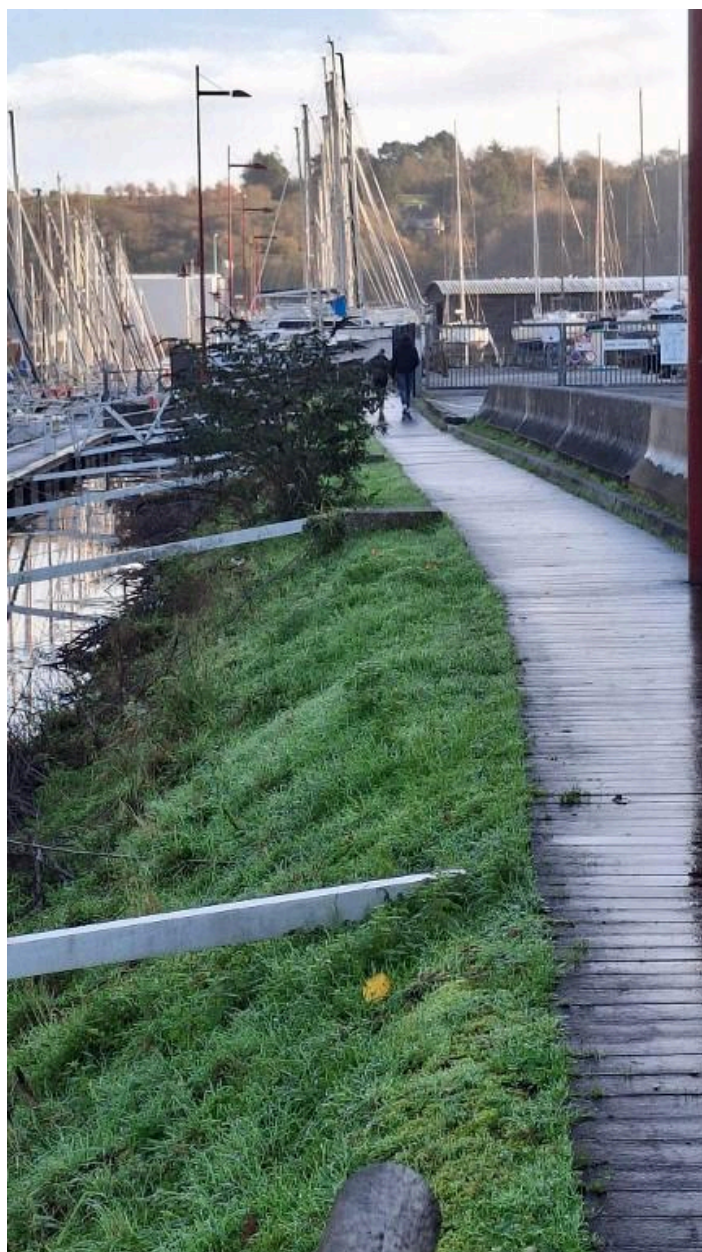
IVR53_20262210297NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pontons du port de plaisance sur les berges du quai Armez

IVR53_20262210298NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maçonnerie des quais

IVR53_20262210299NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escaliers du quai situé rue Adolphe Le Bail

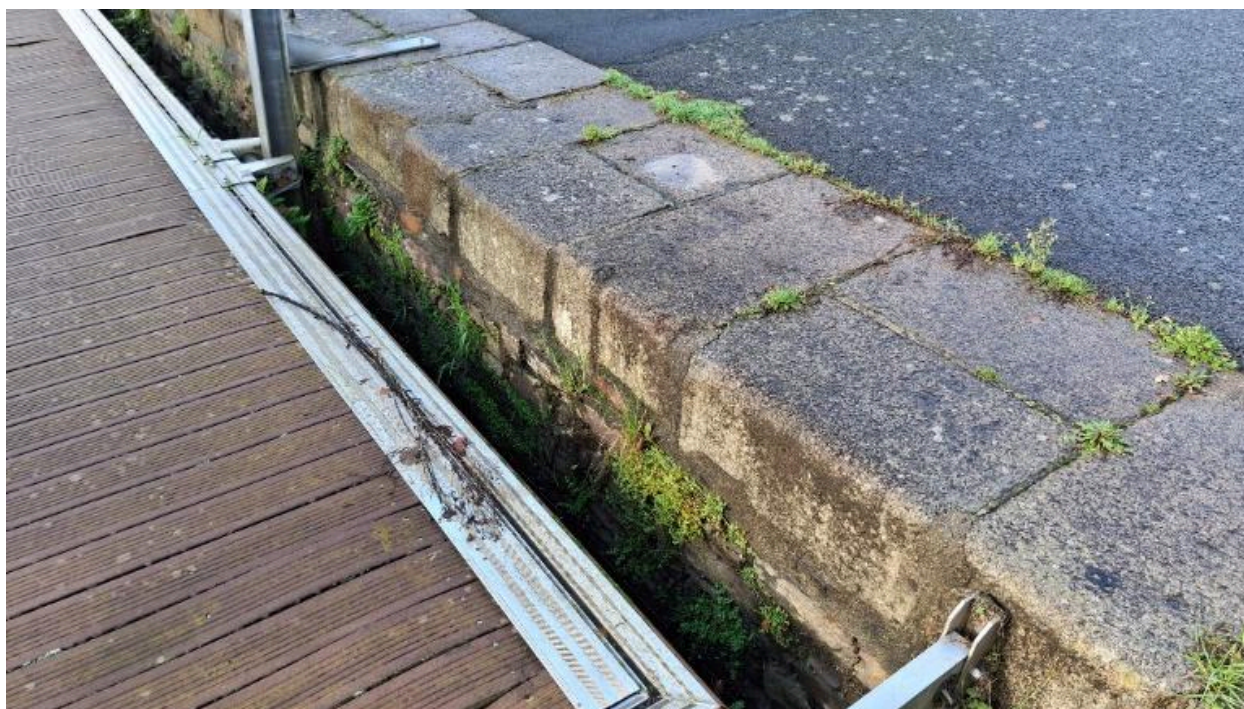
IVR53_20262210300NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jonction entre ponton et quai maçonné

IVR53_20262210302NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le quai à sable de la Ville-Gilette

IVR53_20262210305NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cale et enrochement de la Ville-Gillette et zone de mouillage

IVR53_20262210306NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'avant-port depuis le quai de la Ville-Gilette

IVR53_20262210307NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réutilisation des bittes d'amarrage du chemin de halage pour le sentier des oiseaux

IVR53_20262210303NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Perrés de la rive droite, avant-port

IVR53_20262210304NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant-port à marée basse, vue générale des perrés du Quai Surcouf

IVR53_20262200192NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant-port, perrés du Quai Surcouf

IVR53_20262200194NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



De l'estran au perré

IVR53_20262200193NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation